



Réunion plénière du 28 novembre 2017

Relevé de décisions

| Version | Date | Modifications apportées | Diffusion |
|-----------|------------|--|---|
| Version 1 | 06/12/2017 | Première rédaction par CR | Membres du secrétariat |
| Version 2 | 11/12/2017 | Après relecture par les membres du secrétariat | Présidents et membres du secrétariat |
| Version 3 | 12/12/2017 | Après relecture par les présidents et les membres du secrétariat | Participants à la réunion |
| Version 4 | 09/01/2018 | Après relecture par es participants à la réunion | Pré-publication (portail GéOInformations) |
| Version 5 | 16/03/2018 | Après approbation lors de la réunion plénière suivante | Publication (portail GéOInformations) |

Présents

Présidence

Pascal DOUARD – MTES (CGEDD)

François MOREAU – MAA (DMN)

Comité

Marc LÉOBET – MTES (CGDD/DRI/MIG)

Gilles GUILLOUET – MTES SG/SPSSI/CPII/DOSO/CA

Marie-Odile SIMONOT – DRAAF Bourgogne-F.-Comté (SRISE)

Pascal LORY – CNIG (IGN Mission CNIG & INSPIRE)

Jean-Philippe LANG – MTES/SG/SPSSI/PSI1

Invités

Ingrid BERGERET – MAA (DGAI/BMOSIA)

Philippe TREILLARD – MTES (DGALN/DHUP/QV1)

Dimitri MEUNIER – OIEau (SANDRE)

Secrétariat

Fabrice THIÉBAUX – Cerema TV (Digit@I)

Richard MITANCHEY – Cerema TV (Digit@I)

Christian ROLLET – Cerema TV (Digit@I)

Laurent WALCH – MAA (ADMN)

Excusés

Isabelle DERVILLE – DRIEA Île-de-France – Directrice adjointe

Pierre-François CLERC – DDT de l'Essonne

Muriel MALLERET – DRAAF Nouvelle Aquitaine (SRISE)

Christophe ROUSSON – MAA/SG/SM/SDSI (BMSQ/ADMIN)

Nathalie MARTHE-BISMUTH – MTES/DGALN

Sylvain GRELLET – BRGM

Ordre du jour

1. Approbation du relevé de décisions du 8 juin 2017
2. Validation du géostandard Surveillance biologique du territoire et Événement de crise (SBT-EC)
3. Lancement de l'appel à commentaires sur le géostandard Sites et territoires d'exception (SITE)
4. Évolution dans la procédure d'instruction : production anticipée des gabarits
5. Web sémantique, URI et géostandards
6. Points divers

Documents associés

Les diaporamas et documents de travail présentés en réunion sont consultables en ligne dans la rubrique COVADIS du portail GéOInformations ([intranet](#) ou [internet](#)).

Relevé de décisions

1. Approbation du relevé de décisions du 8 juin 2017

Le relevé de décisions de la précédente session plénière de la COVADIS est approuvé.

Laurent WALCH, successeur d'Hervé MORANDI, est présenté à la commission.

Fabrice THIÉBAUX informe la commission que la coordination du secrétariat qu'il assurait jusqu'alors sera reprise par Bernard ALLOUCHE à compter du 1^{er} janvier 2018. Ce choix d'organisation au sein du groupe Digit@l de la Direction Territoires et ville du Cerema a pour but de libérer du temps à Fabrice THIÉBAUX pour se consacrer à d'autres actions stratégiques du Cerema.

2. Validation du géostandard *Surveillance biologique du territoire et Événement de crise* (SBT-EC)

Christian ROLLET rend compte des résultats de l'appel à commentaires sur ce géostandard lancé en juillet dernier : une majorité de commentaires relève d'incohérences et d'imprécisions dans la rédaction, et un tiers s'inquiète de la distance séparant le géostandard du futur module de saisie de RESYTAL¹. Ingrid BERGERET confirme que ses propres commentaires n'appellent pas de réponse mais manifestent l'intérêt porté par la DGAI² au géostandard (voulu et porté par les SRAL³) : l'élaboration de certains des futurs modules de RESYTAL bénéficiera, en effet, des schémas de données décrits dans le géostandard.

Comme les observations de Marina BÉRAL⁴ sont parvenues tardivement au secrétariat Marc LÉOBET recommande que les commentateurs du géostandard soient de nouveau rendus personnellement destinataires des réponses définitives. Pascal DOUARD rappelle en outre que, conformément à la décision COVADIS_2015_11_01, le géostandard doit être complété par une partie *D. Règles de correspondance avec INSPIRE*.

Décision n° COVADIS_2017_11_01

La COVADIS valide le standard *Surveillance biologique du territoire et Événement de crise* dans sa version 1.0. sous réserve qu'elle intègre les correspondances avec INSPIRE et les réactions pertinentes des commentateurs, qui seront informés de la suite réservée à leurs commentaires. Elle mandate son secrétariat pour en assurer la publication dans les meilleurs délais.

3. Lancement de l'appel à commentaires sur le géostandard *Sites et territoires d'exception* (SITE)

Philippe TREILLARD indique, en introduction, que ce géostandard constitue en fait la première de trois actions entreprises par la DHUP⁵ dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir.

Richard MITANCHEY retrace ensuite les grandes étapes de l'instruction du géostandard, dont l'inventaire et la description standardisée :

- des sites inscrits et classés ;
- des Grands Sites⁶ et
- des sites du Patrimoine mondial⁷.

Il souligne les liens du géostandard avec le standard CNIG⁸ *Servitudes d'utilité publique*⁹ et propose à la commission que soit lancé l'appel à commentaires.

1 Logiciel de gestion des missions relatives à la sécurité des aliments, à la santé des animaux, à la protection des animaux, des végétaux, et à la politique de l'alimentation exercées par l'État. RESYTAL, porté par la DGAI depuis 2013, a été déployé dans les services déconcentrés du MAA dès 2015, mais doit s'enrichir encore de plusieurs modules.

2 Direction générale de l'alimentation au sein du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation (MAA).

3 Services régionaux de l'alimentation au sein des Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt.

4 Membre du groupe de travail ayant procédé à l'instruction, désormais employée hors du MAA.

5 Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages du Ministère de transition écologique et solidaire (MTES).

6 Voir [Réseaux des Grands Sites de France](#)

7 Voir [UNESCO Centre du patrimoine mondial](#)

8 [Conseil national de l'information géographique](#)

9 Nommément, les servitudes codées AC2 (site inscrit ou classé).

Décision n° COVADIS_2017_11_02

La COVADIS décide de lancer l'appel à commentaires public sur le géostandard *Sites et territoires d'exception* et mandate son secrétariat pour l'ouvrir dans les meilleurs délais, pour une durée de huit semaines.

4.Évolution dans la procédure d'instruction : production anticipée des gabarits

Fabrice THIÉBAUX expose à la commission la nouvelle méthodologie relative à l'élaboration des gabarits de géostandards, telle qu'elle a été convenue entre le secrétariat, le bureau PSI1¹⁰ et le Pôle national d'expertise - Information géographique du MTES. Il en sollicite la validation.

Rappel : gabarit d'un géostandard = structure des tables (vides de toute donnée significative) + fichier de règles destiné à la validation des lots de données.

Cette modification a pour but d'avancer la phase de création des gabarits de manière à ce qu'ils puissent faire eux-mêmes l'objet d'appel à commentaires et assurer ainsi leur bon fonctionnement avec Géo-IDE Catalogue et le VLDS¹¹ dès la validation du géostandard par la commission.

Cette communication est l'occasion de rappeler que :

- la COVADIS a confié à son secrétariat l'élaboration des gabarits (Fabrice THIÉBAUX) ;
- tous les géostandards ne nécessitent pas la publication du gabarit correspondant sur le serveur ;
- pour les utilisateurs hors GéoIDE le gabarit ne constitue qu'une implémentation parmi d'autres possibles (Marc LÉOBET) ;
- les utilisateurs hors GéoIDE (par exemple les collectivités territoriales s'agissant des standards CNIG) ont besoin de ces implémentations de référence (Pascal LORY).

Décision n° COVADIS_2017_11_03

La COVADIS décide que le gabarit implémentant un géostandard sera dorénavant mis à disposition par le secrétariat dès le lancement de l'appel à commentaires sur ledit géostandard dès lors qu'il a vocation à être utilisé par les services de l'État.

5.Web sémantique, URI et géostandards

Richard MITANCHEY présente en collaboration avec Dimitri MEUNIER (Sandre¹²) les perspectives offertes par le web sémantique et la possibilité de prise en compte des concepts qui y sont liés comme compléments des géostandards de la COVADIS.

Le web sémantique consiste à identifier de manière unique chaque ressource accessible sur le web au moyen d'un URI¹³ constitué d'une URL¹⁴ suivi d'un URN¹⁵. Si la localisation (URL) est clairement une problématique de producteur de données, les géostandards de la COVADIS peuvent toutefois évoluer en formulant des recommandations quant à la structuration standardisée des noms de ressources uniques (URN).

La représentation des connaissances relevant d'une thématique donnée (dite ontologie) peut en effet être construite sur la base de la structure relationnelle des données que décrit le standard COVADIS couvrant ladite thématique.

Certains concepts peuvent être communs aux ontologies de thématiques différentes (par exemple la *servitude* codée PM1 et le *périmètre* d'un PPRN désignent un objet géographique commun respectivement aux ontologies des Servitudes d'utilité publique d'une part et des Plans de prévention des risques naturels), ce qui permet d'apporter un autre type de réponse à l'urbanisation des géostandards.

10 Bureau de la publication, de la gestion et du partage de l'information au sein du MTES.

11 Valideur local de données standardisées, téléchargeable [ici](#)

12 [Service d'administration nationale des données et référentiels sur l'eau](#)

13 *Uniform Resource Identifier* / identifiant uniforme de ressource

14 *Uniform Resource Locator* / localisateur uniforme de ressource ou adresse web

15 *Uniform Resource Name* / nom uniforme de ressource

6.Points divers

- Pascal DOUARD communique à la commission les dates arrêtées pour la tenue de ses séances plénières de l'année à venir, à savoir les jeudis **15 mars, 7 juin et 11 octobre 2018**.
- Richard MITANCHEY indique que la mise à jour des géostandards *Schéma régional de cohérence écologique* et *Aménagement numérique des territoires* a été confiée au CNIG.
- Richard MITANCHEY rappelle que la DGPR¹⁶ n'a pas à ce jour fait connaître sa position sur les travaux confiés au secrétariat de la COVADIS et sur l'étude commandée à la Direction territoriale Méditerranée du Cerema pour l'allègement et l'accompagnement du géostandard *Plan de prévention des risques naturels ou technologiques*.
- En vue de l'établissement d'un programme 2018 de la COVADIS, Fabrice THIÉBAUX demande aux divers membres de la commission et principalement aux représentants de services, de relayer auprès de ces derniers l'appel à adresser leurs nouvelles demandes de géostandard au secrétariat via [le formulaire](#) téléchargeable depuis GÉOInformations.
- Pascal LORY informe la COVADIS de l'avancement des travaux d'élaboration du carroyage en mer d'une minute de degré, par le groupe de travail *Géoinformations pour la mer et le littoral* (GIMeL) du CNIG (cf. point évoqué lors de sa séance du 16 juin 2016).

La prochaine réunion plénière de la COVADIS se tiendra :

| |
|---|
| <p>le jeudi 15 mars 2018 de 10h00 à 13h00 au ministère de de la transition écologique et solidaire La Défense – Tour Séquoia – Salle 19A</p> |
|---|

16 Direction générale de la prévention des risques du Ministère de transition écologique et solidaire.